



Syndicat National de l'Education Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

Lille, le 19 novembre 2019

**Déclaration du SNEP/FSU de Lille
Conseil Régional de l'UNSS Nord Pas De Calais
Mardi 19 novembre 2019**

Madame la Rectrice de l'académie de Lille, Présidente de l'UNSS Régionale,
Monsieur le Directeur Régional UNSS de Lille,

Le SNEP-FSU de Lille, en tant qu'administrateur du Sport Scolaire et de l'UNSS se satisfait de la réunion de ce Conseil Régional de l'UNSS, attendu depuis plus de 18 mois. Nous sommes loin des textes UNSS régissant le fonctionnement de cette instance qui imposent deux réunions annuelles. Nous estimons que cette instance doit tenir tout son rôle au sein du débat démocratique concernant le fonctionnement de l'UNSS Régionale et Départementale et devrait se réunir à raison de 2 séances minimum par année scolaire. Par contre, le SNEP tient à vous remercier pour la sage décision de report de cette instance, qui était prévue el 25 septembre 2019 à Liévin, suite au drame vécu par la communauté éducative.

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte de fort mécontentement de nombre de personnels de l'Education Nationale, en particulier face aux orientations déclinées par notre gouvernement sur la fonction publique et la future réforme des retraites. Après le gel de la valeur du point d'indice, le retour du jour de carence, le report d'une partie de PPCR, l'augmentation de la CSG non compensée entièrement ... et l'absence de dialogue social avec les organisations syndicales sur de très nombreux dossiers, les personnels et parmi eux les enseignants d'éducation physique et sportive, animateurs d'AS, sont pris entre plusieurs feux et les inquiétudes sont vives.

En amont des débats sur le Sport Scolaire, le SNEP-FSU ne peut que rappeler son désaccord et son inquiétude sur le sort que subit la discipline EPS. Devenue contributive et non plus constitutive du parcours de l'élève en collège, l'EPS n'est plus reconnue au DNB pour ses savoirs propres, particulièrement les savoirs moteurs.

Aujourd'hui, à cela s'ajoutent bien évidemment les réformes en cours dans les lycées généraux, technologiques et professionnels, les réformes certificatives, les réformes des contenus dont nous avons déjà dit le ressenti qu'exprime la profession... Les prises de distance avec ce qui fonde le cœur du métier des enseignants d'EPS, c'est-à-dire les Activités Physiques Sportives et Artistiques, vont à rebours d'une longue histoire de la discipline et de la visée présidentielle pour une « nation de sportifs ». Comment donner l'envie et le goût d'une pratique physique quand l'école poursuit des objectifs généraux qui ne mettent pas au cœur et au centre les dites pratiques ?

Le mouvement sportif l'a bien perçu au moment d'une grande mutation au sein du ministère des sports qui bouleverse les politiques publiques du sport, dont le sport scolaire et l'EPS sont des maillons essentiels s'adressant à toute une génération.

Le CNOSF l'a bien compris lorsque son président annonce en réunion publique que le rôle de l'école est d'instruire et que l'éducation par le sport c'est aux clubs sportifs de l'assurer... Alors qu'il faudrait construire des complémentarités, c'est la concurrence qui trouve ici un regain de vigueur.

Concernant la période actuelle de renouvellement des instances par le biais des élections des élus des AS au niveau départemental, le SNEP-FSU s'interroge sur la volonté de l'UNSS Nationale de créer des espaces démocratiques de débats identifiés à partir de la représentativité des Associations Sportives. L'enjeu de ces élections est difficilement compréhensible et insuffisamment expliqué pour que les comités directeurs des AS d'EPL s'en empare. Le SNEP-FSU sera attentif au taux de participation pour en tirer toutes les conclusions nécessaires.

Concernant l'ordre du jour de ce Conseil Régional de l'UNSS, le SNEP-FSU s'étonne de n'avoir reçu aucun document préalable de réflexion sur le point concernant le Plan Académique de Développement du Sport Scolaire.

Sur les autres points bilan sportif et budgétaires, le SNEP-FSU interviendra en fonction de l'ordre du jour.

Dans l'immédiat le SNEP-FSU de Lille tient à remercier Madame la Rectrice Valérie CABUIL de continuer à reconnaître les missions des coordonnateurs de district avec les enveloppes d'IMP pour qu'ils effectuent leurs missions dans les meilleures conditions d'exercice. Sur ce sujet, la qualité du dialogue social sur l'académie a été à la hauteur de l'ambition de développement du sport scolaire auprès des élèves.

Merci de votre écoute

Les représentants du SNEP/FSU de l'Académie de Lille au Conseil Régional UNSS